



Dames Blanches: restons vigilants !



Les projets, de la Ministre en charge du plan logement, sur le terrain des «Dames Blanches» ont déjà fait couler beaucoup d'encre et éveiller la crainte des riverains.

Après avoir évoqué un projet de mille logements sociaux, elle a rapidement dû revoir sa copie en se rendant compte que les caractéristiques du terrain et de ses environs ne permettaient pas l'élaboration d'un tel projet.

Un concours européen d'architecte fut lancé et un Bureau retenu pour l'élaboration d'un plan d'urbanisme. Ayant constaté que la composition du jury avait été modifiée, **la procédure dut être reprise à zéro**. Le même Bureau fut toutefois à nouveau désigné et présenta des projets post-modernistes qui ne s'intégraient absolument pas dans les quartiers environnants. Le conseil d'administration de la SLRB, propriétaire du terrain et maître d'oeuvre a suivi mon avis et n'a pas retenu ce bureau dans la mesure où son projet ne respectait pas les quartiers environnants.

Le second mieux classé fut donc retenu et proposa trois scénarios alternatifs. Un des scénarios consistait à développer une cité-jardin du XXI^{ème} siècle. Il prévoyait des maisons avec jardin destinées à la fois au logement social mais également à des revenus moyens. Malheureusement, c'est un scénario plus urbain et plus dense qui a été retenu.

Je fus malheureusement le seul, tous partis confondus, à m'opposer à ce projet au sein du conseil d'administration de la SLRB .

Il n'y a pas lieu toutefois de céder à l'inquiétude dans la mesure où rien n'est encore fait. En effet, la procédure arrêtée au conseil d'administration de la SLRB, est celle prévue au COBAT et impose une modification du PPAS qui devra être demandée à la commune.

En tant qu'Echevin du contentieux et du logement, **je resterai particulièrement vigilant et m'opposerai** à tout projet qui ne respecte pas les gabarits, la densité et l'âme des quartiers environnants.

Notre commune est une des plus agréables à vivre de la Région grâce à la qualité de son bâti et de ses espaces verts... **il est hors de question de porter atteinte à ces caractéristiques.**

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à me contacter.

Damien DE KEYSER

Propriétés communales
Logement
Emploi et chômage
Cultes



02/773 07 42 (Secrétariat)

02/773 07 73 (Bureau)

ddekeyser@woluwe1150.irisnet.be

